



N.D. de Charité
du Bon Pasteur
Congrégation

Migrations : Réalités et Enjeux

GRUPE ALERTE

Migrations : Réalités et Enjeux

Septembre 2016

En introduction

Chargé pour la Province BFMN d'assurer une veille sur les réalités sociales, le Groupe ALERTE a pour mission d'interpeller communautés et laïcs partenaires de la mission.

Ces analyses et propositions sur des sujets d'actualité sont en lien étroit avec notre charisme et notre spiritualité.

La commission a retenu en première proposition une alerte sur les Migrants et la crise migratoire. Beaucoup d'entre nous ont déjà entendu ces cris du monde et sont engagés de différentes façons tant sur le plan individuel que communautaire.

Dans l'action d'accueil, de rencontre, d'accompagnement des migrants, et en particulier des femmes et de leurs enfants, des questions se posent, des difficultés apparaissent.

Le but de ce dossier est d'apporter différentes pistes en termes de repères et d'approfondissement. Nous avons convenu de vous le proposer sur le site, avec l'intérêt de le mettre à jour régulièrement. Il existera aussi sous forme de livret papier pour ceux et celles qui n'utilisent pas l'internet.

Pour le site, nous vous conseillons d'utiliser les différentes rubriques. Il suffit de cliquer sur le thème et vous serez orienté sur les documents correspondants.

Bonne lecture

Le Groupe Alerte

Sœurs Adriana Pérez, Annie Golas, Gloria Baptista, Mr. Bernard Mereur

SOMMAIRE

I – L’IMMIGRATION AUJOURD’HUI.

Enjeux et réalités de migrations

| | |
|---|---|
| Quelques définitions. | 3 |
| La situation dans le monde | 3 |
| L’Union européenne | 4 |
| Une « crise » migratoire | 5 |
| Des quotas | 5 |
| Des murs | 5 |
| Causes et Conséquences | 6 |
| Facteurs qui influencent les migrations | 7 |
| Les enfants déracinés | 8 |

Quelques dates des pays de notre province

| | |
|----------------|----|
| Hongrie | 9 |
| Belgique | 9 |
| France | 10 |
| Pays-Bas | 10 |

II – LA PROVINCE ET LES MIGRANTS

Accueil des migrants dans la Province NDCBP

Témoignages

| | |
|--|----|
| France (Angers, Toulon, Chevilly, La Garenne)..... | 12 |
| Belgique | 15 |
| Pays-Bas | 16 |

III. MODALITES D’ACCUEIL ET D’ACCOMPAGNEMENT

IV. RESSOURCES

| | |
|--|----|
| Réflexion Biblique sur l’immigration | 21 |
| Nos fondateurs et spécificités de notre charisme et notre spiritualité | 25 |
| Prière pour les migrants | 28 |
| Réflexion Ecclésiale sur l’immigration | 29 |
| Extraits de la déclaration des Evêques de Belgique | 32 |
| Pistes de réflexion | 35 |

POUR ALLER PLUS LOIN

OUVERTURES ET ENCOURAGEMENTS

I - L'IMMIGRATION AUJOURD'HUI

Enjeux et réalités des migrations

« Écouter les cris et appels du monde »

Avant de prendre en compte les données proches de chez nous, il paraît nécessaire de prendre en compte l'ampleur du phénomène pendant ces dernières années et de se situer au niveau de la planète. La plupart des données sont reprises des documents du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (U.N.H.C.R.).

Quelques définitions

Se pose tout d'abord une question de vocabulaire. En fait, les différents termes reposent sur des définitions juridiques pour les organismes internationaux qui sont chargés d'intervenir.

Réfugiés : *"le terme s'appliquera à toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...)." Convention de Genève de 1951.*

Forcé de fuir, le réfugié a nécessairement traversé une frontière internationale ou reconnue comme telle (ligne de cessez-le-feu, de contrôle, etc.). Il a ensuite été enregistré par une organisation internationale mandatée par l'Assemblée générale des Nations unies, qui lui assure protection et assistance. Au plan international, ce terme est assez général ; au plan national il désigne habituellement seulement les personnes qui bénéficient d'une protection décidée par l'organisme désigné pour statuer sur ces situations.

Le HCR ajoute dans son calcul – voir l'encadré ci-dessous - les personnes déplacées ou rapatriées, les demandeurs d'asile et les apatrides, ainsi que les « *autres personnes relevant de sa compétence* ». Ces détails permettent d'identifier les victimes et de les recenser pour prévoir l'aide et l'assistance dont elles ont besoin.

Déplacés (internes) : toute personne ayant dû effectuer un déplacement forcé, mais restée à l'intérieur de son propre pays.

Apatrides : ce sont les personnes qui ne sont reconnues par aucun État comme leurs ressortissants, comme si elles n'existaient pas ! D'ailleurs elles sont privées de leurs droits de citoyens, dont celui de résider dans leur pays.

Rapatriées : personnes rentrées chez elles, souvent avec l'aide du HCR, qui fournit une assistance matérielle et juridique pendant une période maximale de deux ans.

Réinstallés : réfugiés que le HCR a pu transférer dans un pays volontaire pour les recevoir. Le terme "relocalisés" désigne les demandeurs d'asile (donc en cours de procédure d'examen de leur demande) qui ont été transférés dans un autre pays pour soulager le premier pays de l'Union européenne qui a été atteint pour fuir.

Demandeur d'asile : personne, éventuellement munie de papiers d'identité ou d'une attestation du HCR, ayant réussi à déposer une demande d'asile - en cours d'instruction - dans un autre pays que le sien.

Migrant : quelqu'un qui a quitté son pays pour s'installer dans un autre, sans que ce terme ne fasse de distinction entre la légalité ou non de cette installation).

Immigre : quelqu'un qui vit depuis plus d'un an dans un autre pays que celui dans lequel il est né ; la définition française exclut celui qui, né hors de France, était « français » à sa naissance (du fait d'un père ou d'une mère de nationalité française).

Étranger : quelqu'un qui n'a pas la nationalité du pays dans lequel il vit.¹

La situation dans le monde en 2015 : un triste record

Pour l'année 2015, les données chiffrées sont de **65,3 millions** de femmes et d'hommes, avec leurs enfants, qui ont quitté leur foyer. Soit la population ... d'un pays comme la France ! Dit autrement, un être humain sur 113. Détail :

- 21,3 M. de réfugiés
- 3,2 M. de demandeurs d'asile en attente
- 40,8 M. de personnes déplacées au sein de leur pays.

Principaux pays concernés en termes de :

- fuite de leur pays : Syrie (4,9 M.), Afghanistan (2,7 M.), Somalie (1,1 M.)

Déplacements internes : Colombie (6,9 M.), Syrie (6,6 M.), Irak (4,4 M.)

L'Union Européenne

L'année 2015 a connu l'arrivée de demandeurs d'asile la plus importante depuis longtemps en Europe, le double de 2014). Elle est estimée à environ 1,3 M. de personnes ce qui est toutefois assez faible au regard de la population de l'Europe (rappel : les 28 pays de l'Union européenne (UE) totalisent 510 millions d'habitants).

Beaucoup viennent par la Méditerranée et arrivent aux frontières extérieures de l'Union principalement par 6 pays : Grèce, mais aussi Italie, Espagne, Bulgarie, Malte, Chypre.

Ces réfugiés viennent à 50 % de Syrie, 20 % d'Afghanistan et 7 % d'Irak.

¹ **Note : Le terme « clandestins »** c'est un terme impropre et irrespectueux utilisé parfois pour fustiger des étrangers résidant dans un pays étranger sans titre de séjour en cours de validité, d'où leur autre nom de "sans-papiers". Depuis peu, cette situation n'est plus considérée en France comme un "délit" susceptible de prison ; et s'ils peuvent être forcés à quitter le territoire de façon contrainte ou volontaire, ils ne peuvent plus être placés en "garde à vue" (comme les "délinquants" présumés) du fait de leur situation administrative irrégulière, mais la police peut les retenir au commissariat pour contrôler leur situation pendant 16 heures. Malgré leur situation irrégulière, ils bénéficient en France de certains droits tels que l'Aide Médicale d'État (AME).

Une « crise » migratoire

Tel est le terme souvent utilisé depuis 2010 à propos de la situation actuelle, alors que ces migrants ne représentent donc qu'une bien faible partie de la population en Europe.

Le flux des migrants venant en Europe a provoqué des divisions et des tensions diplomatiques entre les divers pays d'Europe.

A l'intérieur des pays, des oppositions sont apparues et se sont renforcées ces dernières années. La montée de mouvements extrémistes (Autriche, Allemagne, France...) ou populistes (Suisse, Pays-Bas, Norvège...) a pris de l'importance dans plusieurs pays. Bien entendu cela n'est pas sans lien avec la crise économique.

Des quotas

Pour canaliser la venue de ces personnes qui cherchent la protection, l'idée de quotas d'accueil par pays de l'Union a été mise en avant par la Commission européenne, notamment sous la pression de l'Allemagne et de la France tandis que les Pays de l'Est de l'Union s'y opposent.

Ainsi en septembre 2015, il a été proposé d'accueillir sous 2 ans un total de **160 000** réfugiés (en fait des demandeurs qui avaient de fortes chances d'obtenir la protection). Ce chiffre résultait d'une addition d'une précédente décision de répartir 40 000 réfugiés arrivés sur le sol européen et d'une nouvelle proposition d'urgence d'accueillir 120 000 personnes se trouvant en Italie, en Grèce et en Hongrie.

Trois pays devaient recevoir à eux seuls près de 60% des demandeurs ainsi « relocalisés » : l'Allemagne avec 26,2 %, la France (20 %,) puis l'Espagne (12,4 %).

| Pays | Nombre de réfugiés | pour 10000 habitants |
|-----------|--------------------|----------------------|
| Allemagne | 31 443 | 4 |
| France | 24 031 | 4 |
| Espagne | 14 931 | 3 |
| Pologne | 9 287 | 2 |
| Pays-Bas | 7 214 | 4 |
| Roumanie | 4 646 | 2 |
| Belgique | 4 564 | 4 |

En septembre 2016, à mi-parcours des 2 ans, moins de 5 000 demandeurs ont été « relocalisés » depuis la Grèce ou l'Italie sur les 160 000 prévus au total. Dans son discours sur l'état de l'Union, le Président de la Commission n'a plus mentionné cet objectif.

Des murs

Un monde qui se referme : 65 murs ont été construits ou planifiés, soit 40.000 kms de long ou la circonférence de la terre.

La moitié des murs actuels ont été construits après 2010, et encore la moitié de plus sont planifiés : entre les États-Unis et le Mexique, entre l'Espagne et le Maroc, entre les deux Corées. Les différents murs israéliens, entre l'Arabie Saoudite et l'Irak. On pense enfin aux murs dans les Balkans et en Europe centrale.

Un peu plus de vingt-cinq ans après la chute de celui de Berlin, l'Europe redécouvre les murs et érige des murailles de la Bulgarie à la Manche pour bloquer réfugiés et migrants. Dernier exemple : la Hongrie, qui construit une clôture de 175 km le long de sa frontière avec la Serbie.

Au début des années 1990, déjà, l'Espagne a édifié des barbelés autour de ses enclaves nord-africaines ; la Grèce face à la Turquie en 2012 ; la Bulgarie en 2014... Pourtant, loin d'être hermétiques, ces barrières ne cessent d'être contournées quand elles ne cèdent pas, comme en cet été 2015, face à un afflux sans précédent de migrants. En effet ces murs induisent des logiques de transgression et sont source d'appels pour des filières de passeurs ou de mafias.

Causes et conséquences

Il est important de considérer les chiffres mais il nous faut être prudent. A force de les relever on pourrait oublier les raisons qui sont à l'origine de ces flux de migration. Ce n'est pas de gaité de cœur ou l'esprit léger que l'on quitte sa terre, son village ou sa ville, les siens.

- conditions économiques difficiles, voire insupportables
- guerres et conflits
- persécutions liés à un engagement politique, une religion, une ethnique
- volonté d'améliorer ses conditions de vie.

Là encore gouvernements, partis politiques et médias peuvent souligner plus fortement tel ou tel aspect d'ordre idéologique, façonnant par-là les comportements. Ainsi à insister sur les raisons dont l'origine est la misère peut conduire au sempiternel : « Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde ». Ne serait-ce pas plutôt l'expression d'une rigidité politique ou bien l'expression de notre propre impuissance ?

Sur un plan anthropologique et sociologique, il y a lieu de ne pas faire l'impasse dans notre mémoire collective que toute société inscrit la migration dans sa réalité historique. Elle en est constitutive. Une réalité des nomades différente de celle des sédentaires. De fait, depuis son apparition sur Terre et jusqu'à son envol vers les horizons de la Galaxie, l'homme n'a cessé de s'inventer des modes de mobilité afin d'explorer le monde « et faire siennes [s]es ressources ». De même, l'histoire nous apprend que dans une société en crise « l'autre » est perçu en termes de changement et que cette perspective est rarement envisagée comme un apport ou un renforcement positif. La crise génère frustrations et peur de l'autre. Étrange étranger.

Des causes profondes autour de conflits armés (Afghanistan, Lybie, Irak) ont eu pour conséquence le reversement de pouvoirs dictatoriaux, menaçants, mais par contre-coup ont libéré des lieux désormais sans contrôle ou bien ouverts à des conflits inter-religieux. Les forces économiques dans le cadre de la mondialisation imposent des normes, des organisations, de nouveaux besoins souvent perturbants. L'observateur contemporain ne peut que saisir dans les phénomènes migratoires un révélateur de l'état du monde, avec ses changements, ses déséquilibres, ses tensions et ses fractures ». Tous ces déséquilibres promeuvent également les lieux macabres du passage et de la traite.

D'autres présupposés ou clichés sont distillés avec leur part de venin ou de perturbation du dispositif d'intégration sociale. Ainsi ce ne sont jamais les plus pauvres d'une population déjà

pauvre qui décident de migrer, ne serait-ce que pour des raisons de coût. C'est donc le plus souvent des membres de la classe moyenne qui réunissent leurs moyens pour partir. C'est donc moins la misère ou la stricte pauvreté qui amène à tenter de vivre sa vie ailleurs mais plutôt la désespérance sur leur situation.

Facteurs qui influencent les migrations

Les causes des migrations sont multiples : elles sont d'ordre politique, économique, social, culturel. Ces causes se croisent et se renforcent.

Certains auteurs proposent une répartition :

1. Facteurs d'ordre psychologique et culturel

Aider la famille
Le rêve de partir
L'Europe en pays de rêve
La désespérance

2. Facteurs environnementaux

Catastrophes naturelles ou technologiques de type tsunami, inondations, tremblement de terre, catastrophes du type Bhopal en Inde ou Tchernobyl au Népal
Destruction volontaire d'un habitat : projet économique type barrage ou conflit armé
Pollution et épuisement des ressources

3. Facteurs économiques

La possibilité ou non de trouver un travail
L'absence de développement, le taux élevé de chômage, les inégalités criantes

4. Facteurs liés à la sécurité

Les guerres et combats cf. Syrie ou Irak, en ce moment
Les persécutions du fait de l'ethnie, la religion
Les dictatures, les violations des droits de l'homme

5. Facteurs démographiques

Surpopulation

Si des explications sont à rechercher dans le pays concerné, il y a tout autant, sinon davantage, à les rechercher dans les rapports entre pays ou continents. Le déclenchement de certains conflits, la corruption entretenue, les accords économiques déséquilibrés, des protections abusives de certains pouvoirs en place sont issus des stratégies des gouvernements et des multinationales.

Il nous faut rester vigilants et ne pas verser dans des représentations de peur ou de caricature. En Europe, le sujet vient en quelque sorte empoisonner les rapports sociaux et les débats politiques. La progression de mouvements populistes se diffuse partout en Europe : de l'Allemagne à l'Italie, de la France à l'Autriche, etc. Des sujets sont mis en avant et exacerbés par les médias et certaines tendances, comme la controverse de l'été 2016 sur le burkini.

Pourtant le courage d'entreprendre anime bien des organisations internationales. Sur le plan régional ou local de nombreuses initiatives sont prises par des associations et des particuliers pour qu'un « vivre ensemble » soit un peu chaque jour davantage d'actualité.

De même, l'accord prévu le 23 juin 2016 et signé le 24 août par le président colombien et le chef des FARC, en présence du secrétaire général de l'ONU constitue une étape décisive et symbolique. Par-là devrait être mis fin au plus vieux conflit en Amérique latine. Depuis 52 ans, on déplore 260 000 morts, 45 000 disparus et **6,9** millions de déplacés.

Les enfants déracinés

Le 7 septembre 2016, juste avant le sommet de l'ONU sur les Migrants, l'UNICEF publiait un nouveau rapport.

« *Déracinés : Une crise de plus en plus grave pour les enfants réfugiés et migrants.* »

Il fournit de nouvelles données et brosse un tableau invitant à réfléchir sur les vies et situations de millions d'enfants et de familles touchés par de violents conflits et d'autres crises qui les poussent à prendre tous les risques et à tenter un périlleux voyage plutôt que de rester chez eux.

Nous ne sommes pas sans oublier ces images dramatiques relayées par les médias et les réseaux sociaux.

Déracinés montre que :

- Les enfants représentent une part disproportionnée et croissante des personnes ayant cherché refuge en dehors de leur pays de naissance : alors qu'ils ne constituent environ que le tiers de la population mondiale, ils sont presque la moitié de tous les réfugiés. Parmi eux, en 2015, environ 45 % des enfants réfugiés placés sous la protection du HCR étaient originaires de République arabe syrienne et d'Afghanistan.
- 28 millions d'enfants, déracinés par la violence et les conflits, ont été déplacés à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières, dont 10 millions de réfugiés, un million de demandeurs d'asile dont le statut de réfugié n'a pas encore été déterminé et quelque 17 millions d'enfants déplacés au sein même de leur pays – autant d'enfants qui ont urgemment besoin d'une assistance humanitaire et d'un accès à des services vitaux.
- De plus en plus d'enfants traversent seuls les frontières. En 2015, plus de 100 000 mineurs non accompagnés ont demandé l'asile dans 78 pays, soit trois fois plus qu'en 2014. Les enfants non accompagnés sont parmi les plus exposés aux risques d'exploitation et d'abus, notamment par les contrebandiers et les trafiquants.
- Environ 20 millions d'enfants migrants à travers le monde ont également quitté leur foyer pour diverses raisons, dont la pauvreté extrême et les violences perpétrées par des gangs. Bon nombre d'entre eux sont particulièrement exposés aux risques d'abus et d'actes de détention, étant donné qu'ils ne possèdent pas de papiers, ne

disposent pas d'un statut juridique précis et ne font l'objet d'aucun suivi systématique de santé. Des enfants oubliés par le système !

/.../

Toutefois, et c'est d'une importance cruciale, les enfants qui ont délibérément quitté leur foyer ou ont été déplacés de force sont souvent privés des avantages potentiels de la migration, comme l'éducation, un facteur pourtant déterminant aux yeux de beaucoup d'enfants et de familles qui choisissent de migrer. Un enfant réfugié risque cinq fois plus de ne pas aller à l'école qu'un autre enfant. Mais lorsqu'ils peuvent y aller, c'est à l'école que les enfants migrants et réfugiés sont le plus souvent confrontés à la discrimination, qui s'exprime notamment par des brimades et du harcèlement.

Quelques dates des pays de notre province

HONGRIE

Courant 2015, face à l'afflux des réfugiés, venant notamment de la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan, le gouvernement hongrois a adopté 5 mesures drastiques :

- Des frontières barricadées avec murs et barbelés, ainsi les 175 km le long de sa frontière serbe puis, à partir de fin septembre 2015, sur la frontière avec la Slovaquie
- Des camps de réfugiés aux conditions de vie "inhumaines"
- "L'entourloupe" des trains à destination de l'Autriche
- Les pleins pouvoirs à l'armée
- Le refus des quotas.

Plus de 45.000 personnes sont depuis lors bloquées en Grèce, n'aspirant qu'à rejoindre les pays plus prospères du nord de l'Europe.

L'Église

Une grande partie de la hiérarchie ecclésiastique hongroise a rejeté l'appel du pape à l'accueil des migrants, s'alignant sur les positions du gouvernement et d'une large partie des catholiques magyars. Une position qui s'explique aussi par l'histoire de ce pays, encore marqué par l'occupation ottomane (plus de cent cinquante ans entre le XVI^e et le XVII^e siècle) selon le journal La Croix du 4 décembre 2015, Il y a là un vrai sujet de débat parmi les catholiques hongrois. Ainsi l'archevêque de Varsovie, considère que les vagues de migration musulmane vers l'Europe vont se replier sur le communautarisme plutôt que s'assimiler, et que ce phénomène va se combiner avec une profonde crise spirituelle et existentielle en Europe.

Belgique

[L'Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile \(Fedasil\)](#) en Belgique et ses partenaires (Caritas et La Croix- Rouge entre autres) disposent, au 6 septembre 2016, d'une capacité d'accueil de 31.376 places réparties dans des centres collectifs et des logements individuels. 24.880 personnes y sont accueillies, soit un taux d'occupation de 79%.

Le réseau d'accueil belge compte 90 centres ouverts pour demandeurs d'asile. Ils représentent 70% de la capacité d'accueil totale. Les autres places d'accueil sont des logements individuels organisés par des CPAS et des associations.

Il est important de signaler la mobilisation de l'Église de Belgique. Bien des paroisses et communautés se sont inscrites pour accueillir des réfugiés. Nos évêques ont encouragé cette initiative par une lettre « Vivre ensemble avec les réfugiés et migrants, nos frères et sœurs ».

France

Comme les autres pays européens, la France a connu des arrivées de migrants en augmentation.

En 2015, comme la chancelière allemande, le président français a affiché une démarche de solidarité et de soutien. Il n'empêche que cette réalité suscite bien des débats et des mouvements populistes font régulièrement campagne pour des limitations, voire des exclusions. Les attentats de ces deux dernières années ont été autant d'occasions d'envenimer les positions et des réflexes de peur de l'autre. La situation particulière de Calais (passage espéré pour l'Angleterre) constitue un foyer de tensions.

À contrario, bien des mairies, des paroisses, des mouvements non confessionnels ont mis en place des structures et des moyens d'accueil et d'accompagnement. La conférence des évêques de France a appelé catholiques et gouvernants à la solidarité avec les migrants en relai des positions du pape François : « Migrants, nous sommes tous concernés » (juin 2015)

Demandeurs d'asile

En 2015, 80 075 demandes d'asile ont été enregistrées par l'OFPRA (office gouvernemental) dont 74 468 premières demandes (adultes et enfants).

Les principaux pays d'origine des demandeurs ont été le Soudan (5091), la Syrie (3403), le Kosovo, le Bangladesh, Haïti, etc.

Le nombre de décisions d'accord d'une protection (réfugié statutaire ou protection subsidiaire) s'est établi à 19 506 en 2015 pour les adultes, en forte hausse sur 2014.

PAYS-BAS

Pour le premier semestre 2016, 8422 personnes ont demandé asile aux Pays Bas. La plupart sont Syriens (1451 personnes) ou Albanais (1062 personnes). Il est à noter que 3211 personnes sont venues par la suite pour rejoindre leurs familles qui avaient obtenu leur permis de séjour.

En 2015, 43.093 personnes avaient demandé l'asile. Le nombre a beaucoup diminué. Actuellement, il n'y a plus de nouveaux lieux d'accueil qui s'ouvrent, et certains ont même fermés. Le plus grand défi aujourd'hui est de trouver des maisons pour les nouveaux arrivants aux Pays Bas. Parfois cela génère des tensions avec les nombreuses associations ou initiatives privées en recherche de lieux d'accueil.

Au couvent de Bloemendaal – ancien immeuble de NDCBP -vivent actuellement 86 personnes avec un permis de séjour. Environ le tiers de ce groupe vient de l'Érythrée, les autres sont tous Syriens.

II -LA PROVINCE ET LES MIGRANTS

Accueil des migrants dans la Province NDCBP

Depuis plusieurs années la Province s'est engagée dans un processus d'accueil de migrants. Notre charisme et notre mission d'accueil des femmes blessées (agressées, en prison, en prostitution) et de leurs enfants se sont donc naturellement étendus à ce nouveau défi en Europe.

Sœurs et laïcs œuvrent, avec d'autres, dans diverses organisations ou structures dédiées. Certains témoignages l'attestent. Cf. pages suivantes

Mais la démarche s'opère aussi à partir des communautés elles-mêmes avec la « mise à disposition de locaux vides » dont nous disposons.

Sans que ce soit un bilan exhaustif, nous pouvons indiquer

- Communautés d'Angers, notamment Ruhama (rue de Nazareth) et Agape/Magdala : Plus de 50 personnes, réfugiées et immigrées sont accueillies - En lien avec le « Secours Catholique » la « Coordination Migrantes », le « Conseil Général
- Paris rue Curial : 4 femmes africaines en lien avec les « Champs de Booz »
- Cachan : 1 famille Syrienne (4 personnes), 2 femmes irakiennes, 1 femme géorgienne et une étudiante égyptienne
- Chevilly : 2 femmes
- Lyon : une famille Albanaise
- Angoulême : 3 personnes Syriennes
- Roubaix, 4 femmes avec des enfants. Depuis 2010 les sœurs reçoivent des femmes avec des enfants qui viennent à la maison, à la demande de leur travailler social (UTPAS de Roubaix et Tourcoing). Notamment des africaines : Côte d'Ivoire, Cambodge, Sénégal, Caméroun, Benin, Surinam, Guinée, Gambon.

Des projets sont en cours :

- Montreuil : projet pour 2 femmes – En lien avec les Champs de Booz
- Strasbourg : projet pour une femme.

Enfin, aux Pays-Bas, à Bloemendaal, la Congrégation a proposé des locaux pour accueillir 120 personnes en provenance majoritairement de la Syrie et de l'Érythrée. Cette réalisation exceptionnelle du fait des circonstances et de son ampleur fait l'objet d'un commentaire ci-après.

*

TÉMOIGNAGES

L'accueil des migrants Site Angers

Historique de l'accueil

À Angers, il y a au moins une quinzaine d'années que notre Congrégation a été interpellée par la question des migrants. Une sœur de la communauté de formation, travaillait à la permanence d'accueil du Secours Catholique, quand un permanent a commencé avec quelques professionnels et d'autres structures, à réfléchir sur les conditions d'accueil des migrants sur Angers, en majorité Soudanais.

La sœur Directrice du CHRS de Cholet a fait partie de ce groupe de réflexion, mission qui fut poursuivie après son départ par la nouvelle Directrice. Avec l'affluence de nouveaux migrants, ce groupe s'est élargi. Il est devenu « **La Coordination Migrants** » regroupant un certain nombre d'associations qui accompagnent les personnes : au niveau juridique, apprentissage du français, hébergement, etc. À ce jour, deux NDCBP font partie de cette coordination qui mène de nombreuses actions auxquelles les sœurs du Bon Pasteur participent dans la mesure de leurs possibilités : courriers, pétitions, manifestations, rencontre avec des élus, interpellation des pouvoirs publics, sur les droits des migrants, fêtes, etc.

En AOUT 2009, suite à un appel de la coordination pour héberger des personnes réfugiées/migrantes, chassées d'un squat, le Conseil Provincial a sollicité les communautés NDCBP d'Angers (Cté Formation, Cté Magdala, Cté Ruhama) pour mettre à disposition des associations, des locaux inoccupés.

Projet/modalités/mission des ctés

Notre projet : Donner aux personnes réfugiées et immigrées un lieu d'hébergement en mettant à disposition des associations des locaux inoccupés (ceci à titre gratuit si elles n'ont pas de ressource et une participation de 10% de leurs ressources lorsqu'elles perçoivent une allocation) et ce jusqu'à l'obtention de leur titre de séjour.

Ces lieux sont répartis sur l'ensemble du site, **mais la mission commune de chacune des communautés** se définit dans une « **mission de proximité** », en lien avec les associations/les travailleurs sociaux, ceux-ci accompagnant les personnes dans les démarches administratives en vue de leur régularisation. Les personnes accueillies ont leur espace personnel (chambres) et partagent les lieux communs (cuisine, sanitaires, buanderie, etc...). Elles se gèrent elles-mêmes au niveau du quotidien (cuisine, entretien des locaux, démarches diverses pour leur papier, les colis alimentaires, les rendez-vous médicaux ...).

Notre présence gratuite permet d'entretenir avec les personnes des relations fraternelles de voisinage qui se manifestent par leur accueil inconditionnel à la communauté mais également les visites des unes et des autres sur les lieux d'hébergement, la proximité, l'écoute, la disponibilité, le soutien et le lien avec l'extérieur (passerelle), etc.

CHOIX :

Les personnes sont orientées par les associations/ou travailleurs sociaux qui les accompagnent dans leurs démarches administratives, elles tiennent compte de nos possibilités et de ce que nous pouvons assumer. ***Souvent nous accueillons des personnes qui ont déjà eu un refus de titre de séjour et qui sont dans l'attente de déposer un dossier de recours pour faire appel ...*** Ces personnes ne peuvent être admises nulle part ... Sur Angers NDCBP permet cet accueil de ceux et celles qui n'ont pas d'autre refuge que la gare SNCF, les squats ou la rue... et qui trouvent chez nous un havre de paix, un lieu pour se poser, un accueil inconditionnel. Une convention d'occupation précaire des locaux est signée entre la communauté NDCBP et l'association/ou le Conseil Départemental concernés ... ainsi qu'un contrat d'hébergement.

À partir de l'accueil de femmes seules, nous avons ouvert progressivement l'hébergement à des femmes avec enfants, des familles, des couples sans enfant, des femmes enceintes, un homme seul, ceci dans une diversité des cultures et dans l'inter générationnel (allant de la naissance à 79 ans).

Témoignage d'Amina et de Ben à l'Eglise Ste Thérèse (Angers) le 17/01/2016

Nous sommes partis d'Algérie en 2012 avec nos trois enfants pour fuir un pays en guerre, pour fuir le terrorisme ... Nous avons laissé notre famille, nos amis. Lorsque nous sommes arrivés à Angers, nous n'avions rien. Après avoir été hébergés par le 115, nous avons été accueillis à Ruhama où nous découvrons pour la première fois une communauté religieuse et ce que nous avons en commun : la prière. Nous avons été profondément blessés par les attentats de Paris ; cela nous a rappelé des moments difficiles dans notre pays. Cependant, Le Coran nous apprend le respect de toute personne, de toute vie. Notre foi se veut respectueuse de l'autre, de sa différence. Nous devons apprendre à vivre ensemble, apprendre à se parler, se connaître.

Aujourd'hui, c'est la Journée Mondiale des Réfugiés. Nous sommes nombreux dans le monde à vivre cette situation. Beaucoup sont morts : sur les routes, dans la Méditerranée sans avoir pu arriver jusqu'ici. Nous voulons vous dire aujourd'hui un message de paix, de fraternité. Nous vous invitons à ouvrir votre porte pour accueillir celui qui fuit son pays et qui attend d'être accueilli. Nous en avons besoin pour nous relever et pour vivre, pour garder espoir, pour continuer à se battre. Nous croyons que le bien le plus précieux, c'est l'amour, la solidarité aussi ; nous voulons vous redire que **nous sommes vos frères et sœurs en humanité**, que nous désirons apprendre à vous connaître, partager avec vous. Notre Dieu et votre Dieu nous demandent à tous de nous aimer, de vivre ensemble dans la paix, dans l'amour. Ensemble, de religions différentes, nous devons désirer la paix dans le monde. Merci de nous accueillir dans votre Église !
Merci de nous accueillir dans votre église !

Témoignage Communauté de Toulon

Il est bon de préciser que notre diocèse est jumelé avec le diocèse de Homs depuis un an.

L'engagement de nous cinq (avec l'arrivée de sœur Stefania dans la communauté) se caractérise par l'intermédiaire du Conseil Diocésain à la Solidarité.

Ensuite chacune investit de façon différente : Lucie y est fort présente tandis que Monique, Madeleine, Stefania et Emmanuelle vont tour à tour être présentes et actives par des visites, des cours d'alphabétisation, des aides dans différentes démarches, etc. La maîtrise de la langue par Lucie lui permet d'être un relai précieux pour tous les migrants chrétiens irakiens et syriens accueillies par la délégation sur le département spécialement dans le Nord et la région toulonnaise. Les enjeux sont nombreux : logement, emploi, langue française, aides à la mise en route dans leur vie quotidienne.

Des rencontres de nombreuses familles ont lieu lors d'occasions particulières comme la Sainte Barbe, Noël, Pâques mais aussi Office des Vêpres suivie du chapelet dans des familles migrantes devant l'icône de la « Vierge qui fait tomber les murs », sans oublier les occasions fraternelles, fêtes, anniversaires de chacun... Un temps fort partagé par l'une de nous fut le pèlerinage au Puy-en-Velay organisé par une paroisse avec une centaine de personnes dont 30 migrants. L'eucharistie mensuelle en langue arabe à la cathédrale de Toulon est un moment fort de partage spirituel et fraternel.

En trois ans une « Famille » se tisse entre eux et eux avec nous. Ces multiples rencontres de formes variées sont occasions de plus d'autonomie dans leur vie d'aujourd'hui, de confiance entraînant joie partagée et amitié réciproque.

Témoignage de la Communauté de Chevilly La Rue le 13/06/2016

Après un long séjour à Angers (cté Ruhama), Diana, de nationalité géorgienne est accueillie à la communauté de Chevilly la Rue pour un séjour temporaire. Dès son arrivée, elle ne craint pas de parcourir Paris et sa banlieue, à la recherche d'un travail. Très vite, et bien qu'elle soit sans papier, elle trouve des employeurs et travaille assidument comme femme de ménage.... sillonnant la capitale dans tous les sens , voire même la banlieue. Très courageuse, elle ne se plaint pas, même si les déplacements sont fatigants et onéreux.... L'important est d'être autonome !

Il lui est demandé de quitter Chevilly pour Cachan (dans un pavillon de la Province). C'est l'inconnu ! Très vite, elle est rassurée du fait de ne pas être à la rue. L'entourage de quelques amies est un précieux réconfort et le partage de leur parcours lui redonne confiance. Dans le pavillon, elle retrouve deux personnes irakiennes et un jeune étudiant égyptien, faisant office de gardien ainsi qu'une famille syrienne et une famille malgache. Malgré les situations et les rythmes de vie différents nous constatons une solidarité et une entente entre tous.

Sœurs contemplatives de la Garenne (Angers)

Le dimanche 5 juin, nous avons reçu la feuille d'informations de notre paroisse Saint Jacques, à Angers. « *Dès cet été, 27 réfugiés actuellement à Calais devraient être accueillis pour quelques mois sur notre doyenné. Chacun de nous peut mettre ses compétences au service de cet accueil ...* » Suivaient une série de suggestions.

Lors de notre réunion communautaire, nous avons discerné ce que nous pouvions apporter à partir de notre propre statut, différent de celui des sœurs apostoliques ou des laïcs engagés. D'une part, nous avons écrit au prêtre, responsable du doyenné, pour lui faire part de que nous offririons nos prières pour soutenir ce projet. D'autre part, nous avons décidé de faire parvenir à ces migrants, le jour de leur arrivée, un bouquet de fleurs, un gâteau fait par nous et une carte pour leur souhaiter la bienvenue en Anjou.

Témoignage Belgique

En Belgique, les Sœurs de NDCBP collaborent avec **l'Unité Pastorale** de leur secteur pour l'accueil d'une famille syrienne. Cela se traduit par une participation mensuelle pour payer le loyer de leur logement. Férial accompagne la famille dans différentes démarches. Elle a pris en charge le cours d'alphabétisation pour la mère et les enfants, en attendant la rentrée scolaire.

De son côté, Adriana intervient comme visiteuse amicale avec le **JRS** (Service Jésuite aux Réfugiés). Elle assure une présence, dans les centres fermés, aux personnes qui sont détenues à cause de leur situation illégale dans le pays. Elle est là pour les écouter et les soutenir tout au long du temps où elles sont privées de leur liberté et pendant qu'elles effectuent des démarches en vue de régulariser leur statut dans le pays, dans l'incertitude de la réponse : acceptation ou refus.

Une histoire parmi d'autres en Belgique

Je suis visiteuse amicale au Service Jésuite aux Réfugiés, un service présent dans les centres fermés pour étrangers, et rends visite aux personnes privées de leur liberté à cause de leur situation illégale dans le pays.

En novembre 2013, je rendais visite à une jeune Rwandaise de 19 ans qui avait fui son pays pour échapper à des menaces de mort. Avant de partir, elle avait demandé l'aide de la police mais n'avait reçu aucun soutien. Au contraire, un policier qui lui avait promis de l'aide l'a violée.

En arrivant en Belgique, enceinte de 5 mois, elle s'est fait arrêter à l'aéroport et a été emmenée dans un centre fermé où elle est restée 3 mois. Là-bas a sollicité l'asile à titre humanitaire, mais sa demande a été déboutée. Ensuite, elle a été libérée du centre fermé avec un ordre de quitter le territoire dans un mois. Elle était sans abri, sans argent et sans rien. Elle m'a appelée à l'aide parce qu'elle ne savait où aller. Avec mes collègues de JRS-Belgique nous nous sommes dépêchées pour l'aider à trouver une place.

Béatrice (nom d'emprunt) était déjà à son huitième mois de grossesse et grâce à Caritas International elle a bénéficié d'un appartement où elle reçoit les secours de base. Elle a accouché d'une petite fille.

Il y a plus de deux ans et demi que Béatrice est en Belgique et elle n'a pas encore reçu de réponse à sa deuxième demande d'asile. Elle ne suit aucune programme d'insertion, aucune formation au travail parce qu'elle n'a pas même de carte d'identité. Son permis de séjour doit être renouvelé tous les mois. Sa fille ira bientôt à l'école et Béatrice ne peut pas mener encore une vie normale.

Sr. Adriana Pérez, Septembre 2016

Des réfugiés dans le monastère de Bloemendaal aux Pays Bas

Depuis le 1er avril 2016, des réfugiés avec un permis de séjour résident dans l'ancien monastère et la maison de retraite des sœurs de NDCBP à Bloemendaal (Pays Bas). En août 2016 un troisième groupe arrivera et il y aura un total d'environ 70 personnes à ce moment-là. Avec d'autres arrivées, prévues pour après août, 110 personnes pourront vivre dans les lieux où vivaient nos sœurs auparavant. La plupart des gens accueillis viennent de Syrie et d'Érythrée ; ils sont musulmans ou chrétiens, des femmes, quelques hommes et des familles.

Les bâtiments sont confiés aux bons soins de la municipalité pour une période de trois ans, jusqu'en avril 2019. La municipalité est aussi responsable de l'organisation, la gestion et l'accompagnement des habitants. Les sœurs ont mis à disposition les bâtiments.

Plus de 80 bénévoles travaillent avec et pour les réfugiés. Ils les accompagnent pour tous les papiers à faire, donnent des cours de Néerlandais et les aident à trouver leur chemin dans la société néerlandaise. Chaque personne a un accompagnateur personnel et dans le bâtiment vit un couple Néerlandais qui coordonne les choses du quotidien.

Parmi les habitants, un groupe de 10 jeunes femmes vient d'Érythrée. Elles ont entre 20 et 30 ans. Elles sont seules, même si certaines sont mariées et parfois aussi mamans. Leur famille n'est pas encore arrivée aux Pays Bas. À cause du risque qu'elles courent de devenir victimes du trafic des personnes, les sœurs ont pensé bien de leur offrir un accompagnement et une sensibilisation aux droits des femmes. Madame Elma Van de Nouland qui effectue cet accompagnement vient de la fondation Élisabeth (www.elizabethfoundation.nl), un organisme qui s'occupe des victimes du trafic et de la prévention dans ce domaine.

Le 3 juin 2016, lors d'une fête d'accueil avec les réfugiés, de très bons plats arabes ont été confectionnés et appréciés ! Des gens du quartier, des gens de la municipalité, les gens de L'Arche et les membres du personnel des sœurs étaient présents et ont fait la connaissance des réfugiés dans une atmosphère informelle.

En septembre 2016, il y aura une réunion d'information avec les sœurs et les réfugiés. Les sœurs vont partager sur leur vie dans le monastère et le domaine à Bloemendaal où elles ont été présentes pendant 90 ans. On parlera aussi de la congrégation NDCBP.

Après cette réunion les sœurs inviteront régulièrement des réfugiés pour partager un bol de thé de temps en temps. Ces rencontres auront lieu dans le Terp, une des maisons sur le Domaine, où se trouve aussi le bureau des sœurs Néerlandaises.

Pendant l'Avent 2016, nous organiserons (ensemble avec les réfugiés) un concert avec des jeunes musiciens et un repas pour les habitants de Bloemendaal afin de présenter la vie et le travail des sœurs NDCBP au Burkina Faso. En effet, les sœurs Néerlandaises sont partenaires de l'Action de l'Avent des évêques Néerlandais qui ont décidé de soutenir le projet des sœurs au Burkina Faso pendant l'Avent.

Hubert HM Janssen 13/07/2016

Traduction : Rosalie Talstra

III – MODALITES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Après l'émotion soulevée par les drames répétés et les images d'une sorte d'exode, la Commission européenne et les États membres de l'UE tentent difficilement d'élaborer une réponse d'ensemble. Plusieurs pays se sont engagés et ont établi un dispositif national pour l'accueil de migrants et demandeurs d'asile. L'État, les collectivités territoriales, les associations sont appelés à participer.

Dans le même temps, un élan de solidarité important s'est développé dans la société civile, et particulièrement au sein des communautés chrétiennes, invitées et encouragées en cela par les appels du pape François. Des milliers de personnes sollicitent les mouvements sociaux pour proposer aides, dons, accompagnements, hébergements. Comme nous l'avons vu dans les témoignages précédents la congrégation de NDCBP est bien engagée dans plusieurs organisations, et modalités d'accompagnement.

Ci-dessous quelques éléments qui peuvent nous orienter pour faire des accompagnements de manière que notre aide puisse se transformer en acte durable et participer ainsi au développement d'une société juste et fraternelle.

Il convient de garder l'exigence d'une même attention au respect de la dignité et des droits fondamentaux de toute personne, qu'elle soit nationale ou étrangère, migrante ou réfugiée, avec ou sans papier. Nous devons y être attentifs dans la mise en œuvre des actions d'accueil et d'hospitalité des réfugiés qui arrivent.

- **Accompagnement pour les demandeurs d'asile « relocalisés » (arrivés à la suite des décisions du sommet européen de juin 2015)**

Un accueil progressif

1. L'accueil immédiat. Dans la première étape, les réfugiés accueillis sont placés dans des centres d'hébergement ou de transit, des CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) en France et de FEDASIL (Agence Fédérale pour l'accueil de demandeurs d'asile) en Belgique.

Théoriquement, l'État doit prendre en charge l'hébergement, l'accompagnement administratif et les droits sociaux immédiats. Dans les centres d'accueil, chaque demandeur d'asile a droit à un accompagnement social individualisé assuré par un assistant social et peut solliciter l'assistance spécialisée d'un avocat. Il peut avoir aussi gratuitement recours aux services d'un interprète pour mieux communiquer avec l'assistant social ou son avocat. Il a aussi le droit aux soins médicaux et à un accompagnement psychologique.

Scolarité. Comme tous les mineurs, les enfants résidant dans un centre d'accueil sont soumis à l'obligation scolaire. La plupart du temps, ils vont à l'école à proximité du centre où ils suivent des cours adaptés.

Formations. Les demandeurs d'asile n'ont pas accès au marché du travail pendant les premiers mois de leur procédure d'asile, mais ils ont la possibilité de suivre certaines formations. Parmi les formations les plus courantes, nous pouvons citer les cours de langues et d'informatique. Ces formations sont orientées tant vers un séjour dans le pays d'accueil que vers un retour possible.

Travail. Tout demandeur d'asile qui n'a toujours pas reçu de décision plusieurs mois après l'introduction de sa demande, peut être autorisé à travailler. Dans ce cas, le droit à l'accueil et

l'aide matérielle restent valables, mais le demandeur d'asile devra donner une contribution financière s'il séjourne toujours dans le centre d'accueil.

Dans cette période, les organisations associatives sont utiles pour un accompagnement humain et chaleureux, pour créer du lien et aider aux premiers pas dans la vie dans le pays d'accueil

2. La phase d'insertion. Un fois en possession du statut de réfugié et du titre de séjour correspondant, ces personnes pourront se voir proposer un logement plus pérenne, probablement dans les villes qui se seront portées volontaires pour mettre à disposition des logements sociaux.

Pour cette phase, plusieurs formes d'aide et d'accompagnement peuvent s'avérer complémentaires :

Logement : des logements vacants pourront être proposés par des particuliers pour les réfugiés, de façon plus ou moins pérenne, via une association spécialisée et en lien avec les services de l'État et les collectivités locales.

Insertion : l'accompagnement sera utile pour l'aide à l'insertion dans la société. Apprentissage de la langue locale, scolarisation des enfants, découverte de la vie dans le pays d'accueil, accompagnement vers l'emploi, ouverture des droits, etc. Le soutien des associations du champ social sera très utile.

Lien social et rencontres : déracinés et fragilisés pendant leur périple, les réfugiés auront besoin d'un accompagnement humain chaleureux. Les mouvements et réseaux d'Église peuvent prendre toutes initiatives pour aller à la rencontre de ces réfugiés, pour créer du lien, pour que se rencontrent et se connaissent les personnes, quelques soient leurs origines, leurs croyances, leur condition sociale.

➤ **Accompagnement pour les demandeurs d'asile, en cours de procédure, arrivés dans nos pays par leurs propres moyens**

Les insuffisances du dispositif d'accueil sont importantes, et plus de la moitié des demandeurs d'asile ne sont pas hébergés. Dans l'immédiat, les formes que l'accompagnement peut prendre sont variées.

Hébergement : les offres d'hébergement provisoire par des particuliers ou des communautés sont possibles. Les dispositifs « Welcome » en France et « Up Together » en Belgique sont des exemples intéressants. Ils exigent cependant une très forte structuration et un soutien associatif compétent et réactif.

Accompagnement et accès au droit : c'est l'accompagnement administratif et social habituel des demandeurs d'asile (aide au dossier OFPRA –France- /CGRA-Belgique, et à la procédure, accès aux droits sociaux, etc.)

Accompagnement fraternel et création de liens : toutes les formes d'accompagnement pour favoriser la rencontre, l'échanges, la convivialité.

Accompagnement vers l'insertion : apprentissage de la langue, soutien à la scolarité, accompagnement vers l'emploi, sorties culturelles, etc.

➤ **Accompagnement pour les réfugiés reconnus avec statut de réfugié ou protection subsidiaire.**

Logement : les associations et les particuliers peuvent participer à l'accès à un logement par le biais de l'hébergement social (une association remplit le rôle d'intermédiaire entre le bailleur social et la famille), ou par la mise à dispositions de logements vacants par une intermédiation locative. (Solibail-France ; CPAS-Belgique).

Accompagnement fraternel et création de liens : toutes les formes d'accompagnement pour favoriser la rencontre, l'échange, la convivialité.

Accompagnement vers l'insertion : apprentissage de la langue, soutien à la scolarité, accompagnement vers l'emploi, sorties culturelles, etc.

➤ **Les sans-papiers, les déboutés et les personnes « exilées ou en transit » qui n'ont pas demandé l'asile**

Les conditions de vie sont plus dures pour les déboutés du droit d'asile devenus des « sans-papiers ». Les pouvoirs publics tendent à leur retirer petit à petit le peu de droits qui leur sont reconnus : le droit à un hébergement inconditionnel, etc.

En Belgique le Project Up-Together offre un nouveau souffle à ceux qui se voient contraints à la clandestinité.

Source : Demandeurs d'asile et réfugiés-note complémentaire Secours Catholique, JRS France et Pastorale de Migrants – 30/09/15

<http://fedasil.be/fr/content/sejour-en-centre-daccueil>

IV- RESSOURCES

REFLEXION BIBLIQUE SUR L'IMMIGRATION

Dans nos pays d'Europe et de vieille chrétienté, la question de l'étranger, de l'immigré et du réfugié se fait chaque jour plus pressante. L'immigration, qui a toujours été présente, est aujourd'hui un phénomène d'une grande actualité. Après la longue période de la « chrétienté », qui établissait l'Église en position dominante dans le monde occidental, les chrétiens doivent aujourd'hui reconnaître et accepter leur situation minoritaire et **retrouver leur vocation à l'exil** parmi les nations. Ils sont invités à redécouvrir leur situation « d'étranger et de pèlerins » en ce monde, comme le dit l'apôtre Pierre (1 P 2/11) et à permettre que l'autre ne soit plus un simple objet mais un frère ou une sœur à accueillir dans sa vérité. Aujourd'hui, un défi est lancé à tous les citoyens du monde : celui d'apprendre, ensemble et les uns par les autres, à articuler vérité et altérité dans le sens de la communion et de la rencontre.

L'étranger dans la Bible.

La question des « étrangers » est souvent ressentie comme une menace, comme une atteinte possible à l'identité culturelle et religieuse de ceux qui accueillent, mais aussi comme une présence critique, capable de les remettre en question. La pensée biblique souligne :

- **le caractère universel d'un Dieu qui aime toute l'humanité** sans distinction de couleur, de race, d'origine, d'ethnie. Le thème de l'universalité apparaît dès le livre d'Isaïe : « Ma maison s'appellera maison de prière pour tous les peuples » (Is 56, 6-7) : C'est une maison qui accueille le prochain à l'image du Christ qui va vers le centurion romain, guérit la femme cananéenne, s'adresse à la femme syro-phénicienne, etc...
- **la place particulière qui est donnée à l'étranger.** Toute la Bible est une exhortation à prendre soin de la veuve et de l'orphelin, à prendre soin également du migrant, de l'étranger.

Les migrations voulues ou subies parcourent toute la Bible : Adam et Ève partant d'Éden ; Caïn errant sur la terre ; Noé échappant avec 7 personnes de sa famille et retrouvant un monde nouveau ; Abram, Térah son père, Lot son neveu, quittant leur pays ; Jacob fuyant son frère ; Joseph trouvant refuge en Égypte ; le peuple d'Israël libéré d'Égypte arrivant en Canaan ; plusieurs exils d'Israël et de Juda en Égypte, en Assyrie, à Babylone ; exil de Jésus avec ses parents en Égypte ; dispersion des chrétiens de Jérusalem suite à la persécution ; expulsion des juifs de Rome. L'Exode, un fondement. L'agriculteur israélite devait déclarer : « Mon ancêtre était un Araméen errant » (Dt 26.5). La conscience d'Israël demeurerait imprégnée du fait que le peuple avait débuté et poursuivi son voyage en « étranger et résident temporaire » (1 Pierre 2.11). C'est un livre fondateur dans la construction du peuple d'Israël, c'est aussi une préfiguration du salut que Jésus a conquis pour ceux qui croient en lui. Préfiguration à la fois de la délivrance et de la vie nouvelle.

Dans l'Ancien testament, Israël lui-même est étranger : « Vous avez été étrangers (Le terme hébreu 'ger' désigne l'immigré, l'étranger – résident, celui qui vit au sein d'un peuple qui n'appartient pas à son sang) au pays d'Égypte » (Ex 22/20). Ce peuple s'est d'abord perçu lui-même comme étranger, au point d'adopter le nom que lui donnaient les autres peuples : *'ibri*, hébreu, ce qui signifie : « habitant au-delà des frontières ». Et c'est précisément à travers cette extranéité qu'Israël s'est découvert comme peuple choisi par Dieu.

Deux récits fondateurs racontent l'origine de ce choix : le premier est celui d'Abraham, l'« Araméen errant » à qui Dieu a dit : « Quitte ton pays... » (Gn 12/1). Tout en assumant une différence à l'égard de sa terre d'origine en étant tendu vers la « terre promise » par son Dieu (Gn 15/6-7), Abraham marquera aussi une rupture par rapport à l'idolâtrie des peuples d'accueil. Le second récit est celui de la libération d'Égypte, sous la conduite de Moïse, qui fait de cette masse d'esclaves, le peuple de Dieu. La petitesse et la fragilité de ce peuple l'appelleront sans cesse à témoigner de l'amour de Dieu pour le petit et l'étranger.

La terre appartient à Dieu (Lv 25/23). Israël est invité à accueillir l'étranger : Aimez l'étranger (Dt 10/19). L'expérience de la condition d'émigré a été fondatrice pour l'identité du peuple de Dieu. La Torah propose un véritable "droit de l'étranger". « Tu n'opprimeras pas l'étranger »... « Tu aimeras l'étranger comme toi-même » (Lv 19/34). Le Code de sainteté (Lv 17-26), rédigé après l'exil, invite à une séparation avec les populations non juives, mais il insiste sur les droits et les devoirs des étrangers. Dans l'amour pour l'étranger, dans l'accueil et la protection de l'immigré, le peuple de Dieu réalise sa vocation. Dieu se présente alors comme « l'hôte intérieur » : à la fois comme celui qui est en demande d'hospitalité et celui qui l'offre... L'Ancien Testament nous fait découvrir que l'étranger accueilli dans le pays pour y résider bénéficie en effet d'une attention particulière dans la loi.

Dans le Nouveau Testament, par l'accueil des *goyim*, l'Église naissante a manifesté qu'elle avait compris le commandement du Ressuscité d'aller parmi les « nations » pour en faire des disciples (Mt 28/18-20).

Jésus lui-même a été perçu comme un étranger, parce qu'il a vécu « autrement », en se manifestant « autre » à ceux qu'il a rencontrés : Jean-Baptiste (Mt 11/1-15), sa famille (Mc 3/21), sa communauté religieuse (Mc 3/22), ses concitoyens de Nazareth (Mc 6/1-6) qui le rejettent (Lc 4/16-30). Jésus mettra en scène ce rejet dans la parabole des vigneronniers homicides (Mc 12/8-12).

L'évangile de Jean expose l'extranéité de Jésus comme un élément central de sa révélation : il vient du Père (Jn 16/28) ; il est sa Parole, devenue chair (Jn 1/14). Luc le présente aussi comme un étranger sur la route d'Emmaüs (Lc 24/18).

Jésus respecte la distance avec les païens, mais il sait la dépasser quand il les voit accueillir la volonté de Dieu (Lc 7/1-10). Il propose même un Samaritain étranger comme exemple d'amour du prochain (Lc 10/29-37). Au jugement final (Mt 25/31-46), l'accueil ou le refus de l'étranger sera attribué « à moi », le Christ qui vient. L'étranger est l'autre, un frère à aimer que nous donne le Père.

L'extranéité de Jésus requière de ses disciples qu'ils deviennent à leur tour étrangers, vivant « dans le monde sans être du monde » (Jn 17/11-16).

Pour Pierre (1 P 2/11), les chrétiens doivent savoir qu'ils résident de manière temporaire parmi les hommes.

Un devoir : celui d'aimer l'étranger

Ce commandement figure dans le Lévitique et le Deutéronome : « Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous comme un autochtone du milieu de vous » ; « Je suis l'Éternel, votre Dieu. » (Lév 19.33) « Vous aimerez l'étranger, car vous avez été des étrangers dans le pays d'Égypte. » (Deut 10.19) Cette reprise souligne que l'étranger n'est pas exclu de cet amour du prochain qui est l'essence même de la loi.

Il est donc recommandé de **témoigner de la bienveillance à l'égard de l'étranger**, notamment :

– **En le laissant glaner ou grappiller** : « Tu ne cueilleras pas les grappes restées dans ta vigne et tu ne ramasseras pas les grains qui en seront tombés. Tu abandonneras cela au pauvre et à l'étranger. Je suis l'Éternel, votre Dieu. » (Lév 19.10 ; cf. aussi Lév 23.22 ; Dt 24.19-21)

– **En lui prêtant assistance s'il est dans le besoin** : « Si ton frère devient pauvre, et que sa main fléchisse près de toi, tu le soutiendras ; tu feras de même pour celui qui est étranger et qui demeure dans le pays afin qu'il vive avec toi. » (Lév 25.35).

– **En le faisant bénéficier de la dîme** : « Au bout de trois ans, tu sortiras toute la dîme de tes produits pendant cette année et tu la déposeras là où tu résideras. Alors viendront le Lévite, qui n'a ni part ni héritage avec toi, l'étranger, l'orphelin et la veuve, qui résideront avec toi ; ils mangeront et se rassasieront, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toute l'œuvre que tu entreprendras de tes mains. » (Dt 14.28-29)

– **En l'associant aux repas de fête** : « Tu te réjouiras à l'occasion de cette fête, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui résideront avec toi. » (Dt 16.14 ; cf. aussi v.11)

Conclusion

L'accueil du message biblique tel qu'il est dans sa globalité, nous provoque à une certaine harmonie que nous recevons pour être dans ce monde, des témoins de son amour, capables de respecter et d'aimer l'étranger. Si, en tant que chrétiens, nous sommes invités à accueillir l'étranger, ce n'est pas uniquement par charité à son égard mais parce que **l'Évangile est avant tout une invitation à la rencontre** : une rencontre qui évoque la vie portée par chacun, qui provoque à aller plus loin et qui convoque à faire chemin ensemble. La rencontre fait de l'Évangile un lieu de relation car il affirme avec force que les hommes et les femmes de toute culture, de toute nation, peuvent faire partie du Peuple de Dieu. Depuis l'histoire d'Abraham jusqu'à celle des croyants au Nouveau Testament la Bible fait entendre que l'être humain est toujours comme un étranger et un voyageur sur la terre aussi, chacun est invité à reconnaître l'autre, étranger comme lui et à se laisser accueillir par lui.

Pour aller plus loin ...

Le Livre de Ruth :

Ce livre est une histoire de migration et d'intégration. La situation des personnages est proche de celle de nombreuses personnes qui aujourd'hui sont obligées de quitter leur pays. Ruth a choisi de vivre dans un autre pays. En acceptant une autre culture, une autre foi, elle devient un acteur majeur de l'histoire du peuple qui l'accueille. Le récit est d'une grande humanité. Il montre des personnages capables de surmonter leurs préjugés et leurs intérêts personnels, pour tisser entre eux des liens d'affection et d'entraide. Ruth témoigne d'une fidélité dépourvue de tout calcul. Booz, pour sa part, accueille Ruth telle qu'elle est et lui donne les moyens de s'intégrer. Parce qu'il respecte Dieu, Booz respecte aussi l'étranger. La liberté de choix de chacun pose des questions actuelles sur la responsabilité individuelle et l'ouverture aux autres à notre époque souvent dominée par une culture de l'intérêt personnel !

Septembre 2016

Nos fondateurs et spécificités de notre charisme et notre spiritualité

Face à la Crise des migrants et réfugiés, comment notre Charisme et Spiritualité d'Amour et Miséricorde nous poussent-ils à agir ?

Sœurs et partenaires de la mission de NDC du Bon Pasteur, nous sommes tous témoins de la crise des migrants et réfugiés aujourd'hui ; nous ne pouvons pas fermer les yeux et rester indifférentes. Nous avons reçu un charisme, une spiritualité et une mission qui nous poussent à être témoins de la présence de l'Amour Miséricordieux du Père et à agir comme Jésus Bon Pasteur dans cette réalité.

Nos Constitutions déclarent :

Nous sommes appelées et envoyées par le Bon Pasteur (Const. 5) pour annoncer le message de réconciliation par des activités apostoliques de charité et d'évangélisations auprès des personnes qui sont blessées par le péché et ses conséquences... Pour cette raison « nous collaborons aux efforts entrepris pour changer tout ce qui condamne certains à vivre en marginaux » (Const. 6) Les migrants et réfugiés en font partie.

Même si notre apostolat spécifique s'adresse aux jeunes filles et aux femmes blessées, « nous répondons à d'autres besoins apostoliques qui sont en conformité avec notre charisme ». (C.6)

N'oublions pas que nous sommes appelées à promouvoir la justice et la paix selon notre charisme d'amour miséricordieux. (Const. 6)

Dans nos Chapitres Généraux nous avons exprimé plusieurs fois l'importance de répondre aux cris des réfugiés et migrants.

Le 28^{ème} Chapitre Général de 2003 parlait du déplacement des migrants et réfugiés comme une réalité qui nous interpellait et nous appelait à nous engager pour que « la justice règne de façon universelle ».

Le 29^{ème} Chapitre de Congrégation de 2009 soulignait aussi l'audace créative et la réponse prophétique de Sainte Marie-Euphrasie qui a répondu de manière radicale aux besoins de son temps ; elle «...nous pousse à nous engager à : ... **Œuvrer avec zèle en faveur des femmes et des enfants, spécialement ceux et celles qui sont victimes de la traite, contraints à l'émigration et opprimés par une pauvreté écrasante...**

Et dernièrement notre 30^{ème} Chapitre de Congrégation de 2015 a identifié comme les problèmes mondiaux les plus pressants du moment : **la pauvreté, la traite des personnes, la migration forcée, les réfugiés...** auxquels notre zèle nous pousse à répondre.

Chapitres Provinciaux et Animation Provinciale

En février 2008, dans le Chapitre Provincial nous nous sommes engagées à soutenir la mission de la Congrégation qui s'engage là où la dignité humaine est bafouée dans le monde.

Et dans le Chapitre Provincial d'Avril 2014 nous avons déclaré que nous devons oser prendre le risque d'innover et aussi de sensibiliser aux structures déshumanisantes et à leurs conséquences sur la dignité des personnes.

Sœur Magdalena, dans sa lettre du 3 novembre 2015 nous invite à la réflexion et nous stimule dans notre engagement auprès de migrants, selon nos possibilités. **Qu'as-tu fait de ton frère ?** Un geste simple comme la prière pour les migrants proposée dans nos paroisses, peut-être l'occasion de partager nos engagements actuels dans la province : hébergements, accompagnements et soutien à « ceux qui fuient la guerre, la misère et la faim ».

Et nos fondateurs : ont-ils quelque chose à dire ?

Saint Jean Eudes et Sainte Marie Euphrasie nous donnent-ils un exemple de réponse aux besoins de leur temps. Ce sont des personnes attentives aux réalités de vie de leurs contemporains, sensibles et surtout courageuses, pleines de compassion et de zèle, qui osent repousser les limites d'un apostolat spécifique ou une mission déterminée cadrée par leurs Constitutions. Elles ne ferment pas les yeux ni les oreilles, mais perçoivent et écoutent ce qui se passe autour d'eux et apportent une réponse. Voici quelques exemples :

Saint Jean Eudes², un prêtre oratorien qui, dès sa jeunesse, se laisse toucher par la misère de son temps et s'engage avec un cœur miséricordieux pour rendre présente et sensible la tendresse de Dieu là où il y a la souffrance.

Dans un premier exemple nous voyons Saint Jean Eudes se rendre auprès des pestiférés, la première fois dans la région d'Argentan et quatre ans plus tard à Caen quand la peste ravageait la ville. En logeant dans un tonneau de cidre, aidé par deux prêtres, il s'est mis au service des malades. Une démarche prise à son initiative -avec l'accord de son supérieur- qui se veut une réponse à l'appel des victimes de l'épidémie.

La fondation de l'Ordre de NDC est un autre exemple. Au cours de ses missions, Jean Eudes entend la demande de femmes en situation marginale, de femmes rejetées de leur famille et de leur milieu et qui veulent se réinsérer dans la société. Il essaie plusieurs chemins pour accueillir ces femmes et la réponse à leurs cris se concrétise peu à peu ; finalement le premier Refuge est ouvert à Caen en 1641.

²Repris d'un texte de Sœur Odile Laugier « Nos fondateurs, Jean Eudes et Marie Euphrasie Pelletier à l'écoute des cris du monde de leur temps. Juin 2016

Sainte Marie Euphrasie³

Une femme audacieuse et courageuse, avec un zèle brûlant qui ne connaît pas de limites, se met à l'œuvre pour donner une réponse aux personnes en souffrance.

On la voit encourager les sœurs à participer à l'apostolat du P. Olivieri. Celui-ci est un prêtre que les sœurs rencontrent à Gênes et qui recueille des fonds en Europe pour acheter des enfants vendus comme esclaves sur des marchés d'Afrique du Nord. Marie Euphrasie elle-même accueillera jusqu'à 38 jeunes africaines à la Maison Générale.

Plus tard, pour faciliter l'accueil et la vie de filles esclaves venant d'Afrique Noire, elle anime des fondations sur le pourtour de la Méditerranée (Le Caire, Tripoli, Smyrne et Malta). Elle met en place une opération médiatique pour soutenir financièrement l'œuvre du rachat des esclaves.

A un autre moment, faute d'une autre institution pouvant accueillir une jeune fille sourde-muette, on la voit aussi encourager des sœurs d'Avignon à se former au langage des signes du Chevalier de l'Épée pour pouvoir communiquer avec cette jeune fille. On y accueillera d'autres enfants qui souffraient du même handicap et ainsi s'ouvrira une école des Sourds au Bon Pasteur d'Avignon. Celle-ci fonctionnera pendant 14 ans avant qu'une autre institution s'ouvre dans la ville.

En conclusion, nos fondateurs, Jean Eudes et Marie Euphrasie ont toujours été attentifs aux personnes en souffrance. Ils ne sont pas restés indifférents aux drames de leur temps et, ont toujours agi avec un cœur miséricordieux comme celui du Père, se mettant au service de ceux et celles qui souffrent, plus particulièrement les femmes et les enfants.

Comment nous nous laissons interpeler aujourd'hui, devant le drame de l'immigration forcée, des demandeurs d'asile, des réfugiés et personnes en situation illégale ?

Comme Jean Eudes et Marie Euphrasie comment pouvons-nous aussi être présence de Jésus Bon Pasteur, auprès des personnes qui aujourd'hui frappent à nos portes en cherchant une vie plus juste et plus humaine ?

³ Ídem

Nous vous invitons à prier avec cette oraison qui suit les 4 temps de prière de Saint Jean Eudes :



Prière pour les migrants

WWW.BONPASTEUR.COM

Seigneur Jésus

Dès le début de ta vie, tes parents ont dû fuir jusqu'en Égypte, parce que tu risquais la mort.

Tu as passé toute ta vie dans un pays occupé par une puissance étrangère.

Et tu as marché, tu as marché, du nord au sud, jusqu'en territoire étranger.

Je te contemple sur les routes de Palestine, sans bagage, sans même une pierre où reposer la tête.

Pardon de notre indifférence, de notre fermeture de cœur, de notre manque d'audace devant la tragédie des migrants. Nos émotions demeurent souvent sans effet par peur de risquer, peur d'être bousculées dans notre confort.

Je te rends grâce d'avoir voulu partager notre condition humaine. Tu nous as aimés jusqu'à prendre la condition de serviteur. Je te rends grâce pour le don de ta vie, jusqu'à la nudité totale de la mort

Je me donne à toi pour que je regarde avec tes yeux, que j'aime avec ton cœur, et que je devienne tes mains au service de mes frères et sœurs migrants.

REFLEXION ECCLESIALE SUR L'IMMIGRATION

Dans la longue histoire de l'Église, la présence des chrétiens venus d'ailleurs n'a pas cessé de soulever des questions et de provoquer des prises de conscience qui toutes interrogent le sens donné à la communion ecclésiale aussi bien par les chrétiens de nos différents pays que par les chrétiens de la migration, nous invitant à nous engager en tant que croyants dans une Église et une société en devenir. Le droit à l'immigration que reconnaît l'Église est aussi une conséquence de la destination universelle des biens de la terre. Aujourd'hui, un défi mondial s'adresse à toutes les assemblées, les communautés, les églises chrétiennes du monde : celui d'accueillir les flux de migrants, de réfugiés qui sont en exode en raison de conflits graves vécus au sein de pays dévastés par la guerre, meurtris par la barbarie d'une religion radicale, ravagés par les crises économiques.

Service de communion

C'est au cœur de cette mission que l'église nous invite à :

- 1. Développer la mémoire et la compréhension des migrations. Les chrétiens de la migration savent d'expérience ce que veut dire « être étranger en terre étrangère », « émigrés en pays d'Égypte ».**
- 2. L'Église** invite les chrétiens à accompagner la vie de ceux et de celles qui sont venus et qui continuent de venir. Un travail de relecture des chemins de la migration, de mémoire de cette histoire, peut ouvrir certains immigrés et notre Église à la compréhension de la dure condition des nouveaux arrivants. Ils ont ainsi, la possibilité d'une parole originale dans l'Église. Parce que l'Église est pour le monde tel qu'il se présente à chaque instant de la vie de l'humanité, la réflexion autour des réalités de la migration de l'aujourd'hui de notre société ne peut pas faire l'économie de la pensée et du regard des responsables pastoraux vivant au sein de la migration.
- 3. Ouvrir des chemins d'avenir avec et pour les jeunes générations de la migration.** Les jeunes générations des familles de la migration se situent parfois ou même souvent à distance des institutions de l'Église. En cela ils rejoignent les jeunes générations, vivant en France, en Belgique, en Hollande, en Hongrie.... Ils n'ont pas la mémoire immigrée ou colonisée de leurs parents et doivent trouver dans nos églises un lieu possible d'accueil, d'écoute.
- 4. Accepter la différence, condition de la vitalité de la mission.** La communion de l'Église, enracinée dans l'ouverture à la différence, est le fruit de la rencontre de l'autre différent par la langue, la culture, la sensibilité, la pratique religieuse, la manière de dire Dieu dans la société. Les documents d'Église, les interventions des Papes, les Encycliques, les déclarations des évêques nous font prendre conscience de cette réalité théologique que **dans l'Église nul n'est étranger.**
- 5. Accueillir la tradition historique de l'Église :** il est intéressant de constater que l'Église a cherché et cherche encore à donner une réponse adaptée aux questions humaines et spirituelles posées par les migrations de chaque époque en mettant **en valeur l'esprit de dialogue, de collaboration et de communion entre les diverses Églises** pour que les Églises locales continuent à donner aux migrants le soutien dont ils ont besoin et auquel ils ont droit. C'est dans la communion des Églises que s'approfondit la conscience missionnaire puisqu'elles

peuvent être, par leur actualité, leur ouverture sur l'avenir, des **lieux de vitalité missionnaire** dont notre Eglise a besoin.

Nous découvrons chaque jour davantage des signes concrets qui nous disent que l'espérance d'une Eglise fraternité prend corps dans cette terre de migration. Reste cependant, **comme un défi**, la question à laquelle nous sommes tous appelés à donner une réponse ecclésiale et personnelle :

Comment pouvons-nous continuer à participer dans notre monde pour découvrir ce que Dieu veut dire à notre société et à notre Église si fortement marquées par les migrations de tous les temps, par les migrations de ceux qui ont immigré depuis des décennies, de ceux qui arrivent maintenant, les réfugiés, les exilés, les sans-papiers, de ceux qui pensent toujours venir ?

Comment allons-nous continuer à nous rendre proches les uns des autres pour lire ensemble ce que Dieu nous dit aujourd'hui là où nous sommes ?

La naissance d'une tradition d'hospitalité dans l'Eglise

L'accueil de l'étranger fait partie des œuvres de miséricorde mentionnées dans le Nouveau Testament (cf. Mt 25). « J'étais étranger et vous m'avez accueilli » ou encore : « Celui qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé » (Mt 10, 10).

La Tradition de l'Eglise reflète rapidement cette pratique de l'hospitalité : accueillir tout inconnu, au moins le temps d'une étape. Celui qui demande l'hospitalité, quel qu'il soit, a toujours droit au respect. Celle – ci se développe ensuite surtout dans les monastères où se met progressivement en place à côté du cloître une hôtellerie qui se divise en une hôtellerie des nobles (qui sont simplement logés) et une hôtellerie des pauvres que les moines sont tenus de loger et de nourrir. Certains Ordres religieux se spécialisent ensuite dans l'exercice de la charité et de l'hospitalité. La Règle de Saint Benoît (VIe siècle) indique vraisemblablement le mieux la signification spirituelle attachée à l'accueil des hôtes par la vie monastique

« Tous les hôtes qui se présentent seront reçus comme le Christ, car lui-même dira : j'ai été votre hôte, et vous m'avez reçu ; et à tous on rendra les égards qui s'imposent, surtout aux proches dans la foi et aux pèlerins..... »

*Dans la salutation elle-même, on témoignera la plus grande humilité à tous les hôtes qui arrivent ou qui s'en vont : la tête inclinée ou le corps prosterné à terre, **on adorera en eux le Christ lui-même qu'on reçoit...** L'abbé versera l'eau sur les mains des hôtes et, avec la communauté entière, il lavera les pieds à tous les hôtes. Après les avoir lavés, on dira le verset : « Nous avons reçu, ô Dieu, ta miséricorde au milieu de ton temple. » C'est surtout en accueillant les pauvres et les pèlerins qu'on montrera un soin particulier, parce **qu'en eux on reçoit davantage le Christ** » (Règle de Saint Benoît, chapitre 53).*

Pratiquer l'hospitalité.

Les étrangers arrivent chez nous, venant de pays, de cultures et de mondes religieux divers, non seulement très éloignés des nôtres, mais aussi très différents les uns des autres. Par conséquent, les « autochtones » ont tendance à se sentir menacés dans leur identité culturelle et religieuse, ils craignent pour leur emploi et leur sécurité, et finissent par ressentir la peur. Nous en arrivons à penser que l'hospitalité se limite à ceux que nous invitons.

Se souvenir de l'exil... pour **retrouver le chemin de l'hospitalité**, celui qui ne se réduit pas à l'accueil provisoire de l'étranger de passage mais qui concerne le **vivre-ensemble** et s'inscrit à la racine morale de l'acte d'habiter ensemble : droit qu'à l'étranger, à son arrivée, de **ne pas être traité en ennemi mais comme un frère, une sœur à accueillir**.

Mais l'autre véritable n'est pas celui que nous choisissons, mais celui qui vient à nous : c'est un être humain et ceci doit suffire pour que nous l'accueillions. L'expérience de la vie monastique peut nous offrir une déontologie de l'hospitalité :

- **Garder sa porte ouverte** : on choisit d'accueillir l'autre avant même de le connaître.
- **Ecouter** : il s'agit d'abord d'écouter la présence de l'autre avant ses paroles. Il y a une part d'inconnu en l'autre et dans la rencontre avec lui. Et l'étranger cesse de l'être lorsque nous l'écoutons dans son irréductible différence. Ecouter, c'est accorder du poids à la parole de l'autre, lui faire place en nous.
- **Ne pas juger** : écarter ses préjugés pour écouter l'autre à qui il appartient de dire qui il est. C'est avant tout une attitude du cœur.
- **Pratiquer la sympathie** : c'est-à-dire, accepter de ne pas comprendre l'autre, mais d'accueillir sa vérité. La sympathie ouvre la possibilité d'un dialogue qui peut changer profondément les personnes.
- **Donner ce que l'on a**. La table est l'espace où la nourriture est partagée ensemble ; elle est source de convivialité, de communion.

Conclusion

Aujourd'hui, le message de l'Eglise est celui de l'Evangile qui nous convie à retrouver le chemin de l'hospitalité dans un renversement profond. Il ne s'agit pas tant d'accueillir l'étranger, que de se reconnaître soi-même comme un étranger. Elle nous invite à manifester son œuvre de miséricorde à travers son œuvre d'hospitalité. Face au défi actuel des migrations, elle est convoquée à trouver de nouvelles formes de présence auprès de l'étranger, dans la fidélité à l'Evangile et le renforcement du vivre – ensemble.

La réflexion de l'Eglise aujourd'hui nous confirme que l'accueil de l'étranger n'est pas optionnel : « Tout migrant est une personne humaine qui, en tant que telle, possède des droits fondamentaux, inaliénables, qui doivent être respectés ». Aussi, l'Eglise nous appelle toujours à agir. La réalité des personnes déplacées et réfugiées ne peut laisser indifférente la communauté chrétienne.

Le Pape François s'engage lui – même et nous invite à la responsabilité individuelle et communautaire. Il nous invite à agir sur les causes et ne cesse de nous redire et de témoigner que l'accueil des migrants et des réfugiés nous interpelle et que **la réponse est celui de l'Evangile de la Miséricorde : celui qui trouve dans l'autre, un frère, une sœur à accueillir. Il faut passer d'une attitude de défense et de peur, d'indifférence et de marginalisation – synonymes d'une « culture du déchet » – à une attitude fondée sur la « culture de la rencontre », seule capable de construire un monde plus juste et fraternel, un monde meilleur.**

La migration est un « lieu théologique », lieu fréquenté par Dieu, lieu où nous pouvons Le chercher et Le rencontrer. L'étranger est celui qui nous parle de Dieu et à travers qui Dieu nous parle

L'urgence nous presse de regarder, dans la foi, les situations qui défigurent tant d'hommes, de femmes d'enfants déracinés, de porter attention aux nombreuses blessures qu'ils ont vécues et vivent encore... de redécouvrir avec eux le sens de la vie !

Extraits de la Déclaration des évêques de Belgique

« Vivre ensemble avec les réfugiés et migrants, nos frères et sœurs ».

13 Octobre 2015

Au cœur de la crise des migrants qui secoue actuellement l'Europe et dont nous sommes tous témoins, les évêques de Belgique ont fait une déclaration nous appelant à un engagement actif dans l'accueil des migrants. Voici quelques points importants à souligner.

« Nous sommes témoins, mais pas simples spectateurs. Comme chrétiens, il est de notre devoir évangélique d'être aux côtés de ceux qui souffrent... Avec beaucoup de chrétiens... nous, évêques de Belgique, sommes particulièrement préoccupés par le sort de gens qui ont été contraints de venir dans notre pays sans aucun point de chute connu, sans accompagnement ni perspective ».

Et **« puisque nous sommes témoins et non simples spectateurs... »**, on ne peut s'empêcher de poser des questions et chercher à y répondre.

1. Dans quel esprit pouvons-nous, en tant que citoyens ou chrétiens, accueillir les migrants ?

L'accueil c'est la mission que nous avons reçue de l'Évangile. « *Notre première attention visera toujours la dignité de la personne qui se trouve devant nous* ». Il faut discerner une méthode pour nous approcher de notre semblable en difficulté comme l'a fait le bon Samaritain (Lc, 10 25-35).

« *L'accueil se fait par plusieurs intervenants : celui qui a eu le premier contact, celui qui accueille l'homme dans sa maison, celui qui assure le suivi...* » Il faut une organisation avec expérience et professionnalisme. « *L'accueil concerne toute la personne avec sa vie, sa patrie, son foyer, sa famille, sa langue, sa culture et sa religion, ses blessures psychologiques ou physiques, ses forces, ses rêves et ses ambitions* ».

Accueillir signifie être prêts à collaborer, aucune organisation peut faire face toute seule à cette situation. Il faut donc « *chercher ensemble à mettre en place des structures d'accueil décentes* »... « *Les chrétiens doivent participer à l'élaboration des réponses* ». « *Il est important de constituer une structure d'accompagnement pour les migrants* » qui assure l'éducation et l'enseignement des enfants et de parents également, les soins médicaux, sociaux, la distribution de la nourriture, et surtout, « *d'élaborer une politique de l'emploi qui assure des chances égales à chacun* »

2. Comment améliorer la politique d'accueil ?

Lors des rencontres avec des personnes dans les centres fermés pour migrants et réfugiés, les évêques se posent des questions :

En ce qui concerne les Centres fermés—centres de détention- la société a-t-elle le droit de priver de liberté des personnes parce que leur demande d'asile est encore en suspens ou qu'elles ne peuvent présenter des documents officiels ? Des personnes sans papiers valables sont-elles encore, après un contrôle sérieux, des criminels ou un danger pour la société ?

En ce qui concerne les migrants qui résident dans des centres de retour et qui y sont en attente: sont-ils convenablement préparés à retourner dignement dans leur pays avec une perspective sérieuse et stable?

Qu'est-ce qu'une politique d'accueil correcte quand on est conscient de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, sans distinction ? La politique de notre pays est-elle en mesure de résister aux craintes de la population, à la pression des électeurs, lorsque c'est l'humain qui doit recevoir la priorité ?

On peut se demander s'il est justifié, dans une politique migratoire générale, de 'peser' et sélectionner des gens sur base de leur utilité matérielle pour notre pays... L'homme n'a-t-il une vraie valeur que lorsqu'il constitue une plus-value économique pour notre pays ?

Peut-être serait-il plus indiqué, sur base de nos fondements chrétiens, d'accueillir prioritairement les migrants les plus vulnérables qui ne pourraient être accueillis nulle part ailleurs ?

3. Comment pouvons-nous aider les pays d'origine de migrants ?

« Le développement est le nouveau nom de la paix » En faisant mention de l'encyclique *Populorum Progressio* » du Pape Paul VI, les évêques lancent un appel aux dirigeants politiques et à l'Union européenne pour qu'ils s'engagent davantage en faveur de la paix. Seule la collaboration internationale est susceptible d'améliorer la situation.

Il faut la stimulation et le développement de l'agriculture locale qui assure les besoins de base, favorise le bien être, procure un bon emploi et renforce la solidarité familiale. Pour un développement juste et efficient il faut la protection du commerce local pour que le commerce international n'écrase pas le développement local.

Il faut aussi assurer *l'éducation des enfants, poussée jusqu'au niveau de l'enseignement professionnel et secondaire. Les institutions scolaires méritent une attention spéciale car tout développement repose sur une bonne éducation et un enseignement de qualité.*

La question que se pose ici est celle des moyens financiers que le pays et l'Union Européenne consacrent à l'aide. Est-ce qu'ils atteignent les populations les plus nécessiteuses ?

4. La dignité de chaque personne.

Le principe de l'accueil et de l'intégration des migrants est fondé sur l'égalité de dignité de tous les humains. Personne n'est préposé à jouer un rôle de dominations, pour abaisser ou asservir son prochain, pour agresser la nature

En tant qu'Église nous voulons avoir le souci de la personne tout entière. Cela veut dire que nous nous soucions aussi de son attitude envers Dieu, le prochain et la nature, de sa santé mentale et spirituelle »

« Au nom de notre propre foi, nous respecterons et soutiendrons toujours sans réserve la dimension religieuse ainsi que le vécu religieux des personnes. Jamais les réfugiés et les migrants ne devraient se sentir obligés de 'changer de religion' pour bénéficier d'un meilleur accueil. Nous n'admettrons jamais qu'un pays refuse ou exclue des gens uniquement parce qu'ils sont musulmans, chrétiens, bouddhistes ou pour toute autre conviction qu'ils aient »

5. Conclusions

« Face à ce grand évènement migratoire... nous voulons nous demander à quoi nous sommes appelés et de quels engagements nous sommes capables » Il n'y a pas de réponses définitives mais nous comptons sur « L'Esprit Saint qui possède une imagination infinie, précisément de l'Esprit divin, qui sait dénouer les nœuds même les plus complexes et les plus inextricables de l'histoire humaine » (La joie de l'Évangile, n° 178)...

L'arrivée de gens nouveaux peut susciter un rafraîchissement de notre «vieux continent' et constitue une chance pour notre société.

Pistes de réflexion

Trouver dans l'autre un frère, une sœur à accueillir

Quels sont les passages d'Évangile qui nous interpellent et nous invitent à une conversion dans l'accueil de toute personne ? des personnes réfugiées et immigrées ?

- **A quoi sommes-nous appelés aujourd'hui en tant que Famille spirituelle de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur pour vivre l'hospitalité comme lieu théologique de communion, de solidarité, de fraternité ?**
- **Quelle est notre participation dans l'accueil de migrants au sein de la congrégation, de la paroisse, du Diocèse ?**
- **Quelles sont les initiatives et actions que nous pouvons encore prendre à titre personnel et communautaire ?**

POUR ALLER PLUS LOIN

Des livres

- . François Héran, *Parlons immigration en 30 questions*, 2e éd., 2016, La Documentation française
- . Daniel Pennac et autres, illustré par Serge Bloch, "*Eux c'est nous*", travail collectif de 40 éditeurs jeunesse, Gallimard Jeunesse, novembre 2015.
- . Xavier DIJON, *Que penser de... ? Les réfugiés*, Fidélité, 2016
- . Pape François, *Où est ton frère ? Paroles sur les migrants et les réfugiés*, Bayard, 2015

Des sites

- OFRA Office français de protection des réfugiés et apatrides
www.ofra.gouv.asile
on y trouve notamment un Guide des procédures (56 pages)
- Commissariat Général aux réfugiés et apatrides (Belgique)
<http://www.cgra.be/fr>
- Agence Fédérale pour l'Accueil des demandeurs d'Asile (procédures en Belgique)
<http://fedasil.be/fr>
- Église de France
<http://www.eglise.catholique.fr/accueil/sengager-dans-la-societe/migrants/>
- La CIMADE
www.lacimade.org
et en particulier : [.org.faq](http://www.lacimade.org/faq) pour les questions courantes qui se posent.
- JRS Réseau Jésuite pour les Réfugiés
<http://www.jrsfrance.org/>
<http://www.jrsbelgium.org/>
- Cathobel
<http://www.cathobel.be/wp-content/uploads/2015/10/15-10-12-Declaration-Migrants-et-Refugies.pdf>

OUVERTURES ET ENCOURAGEMENTS

Les différents textes et documents proposés ici l'ont été pour vous être utile. Ils ne se veulent pas exhaustifs tant la réalité de ce sujet de la crise migratoire et des migrants est complexe.

Le 19 septembre 2016 un sommet de l'ONU s'est tenu, réunissant l'ensemble des dirigeants. Le secrétaire général, Ban Ki-moon, a souligné que le monde devait faire face à une crise sans précédent. Il a appelé à combattre la xénophobie croissante dans de nombreux pays.

Les dirigeants mondiaux ont adopté un texte engageant les 193 pays à protéger les droits fondamentaux de tous les migrants, accroître le soutien aux pays d'accueil débordés et promouvoir l'éducation des enfants réfugiés. Différents observateurs ont pourtant vivement regretté qu'il n'ait pas d'objectif chiffré ni d'éléments contraignants.

A ce même sommet, À l'ONU, le cardinal Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège, ***a insisté sur le rôle des institutions religieuses dans l'accueil des réfugiés et des migrants.*** Il a souligné que de nombreuses personnes quittent leur pays, poussées « par les conflits, les persécutions et les discriminations ». C'est la raison pour laquelle ils « doivent trouver un refuge sûr, et non pas de la méfiance et du racisme ».

Dans l'esprit de nos fondateurs, nous sommes invités à poursuivre notre engagement dans ce monde d'aujourd'hui et à être créatifs dans de nouvelles possibilités d'accueil. De manière conjointe, notre attention et notre vigilance alertée gagnera à ancrer ces actions dans la prière comme dans la prise en compte réaliste des enjeux.

Ensemble, restons à l'écoute des cris du monde aujourd'hui, notamment celui des personnes réfugiées et immigrées !

Le groupe Alerte

Sœurs Adriana Pérez, Annie Golas, Gloria Baptista, Mr. Bernard Mereur